

Accord commercial UE Mercosur : l'économique ne doit pas primer sur le social et l'environnement

Alors que le chef de l'Etat a dénoncé à Genève les « dérives d'un capitalisme fou » et rejeté « les accords commerciaux qui alimentent le dumping social et environnemental », l'Union européenne vient de conclure un accord de libre-échange avec les pays du Mercosur, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay.

Cet accord, qui vient compléter une longue liste d'accords du même type conclus avec le Canada, le Japon ou encore le Vietnam, couvrira 770 millions de personnes et un quart du PIB mondial.

En supprimant près de 90% des droits de douane de part et d'autre, cet accord facilite les échanges commerciaux dans certains secteurs, notamment le secteur agricole, permettant ainsi l'ouverture aux importations qui impacteront grandement les filières viande françaises, avec par exemple près de 100 000 tonnes de viande bovine importées. Les filières sucrières, déjà grandement sous pression en France, seront également au premier rang des impactés. FO considère légitimes les interrogations quant au respect des normes tant sociales qu'environnementales.

FO dénonce à ce sujet l'opacité des négociations commerciales bilatérales, en dehors de tout cadre multilatéral. En effet, tout comme les autres accords commerciaux, et notamment le CETA déclaré par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) comme « climaticide », cet accord avec les pays du Mercosur prend le contre-pied des exigences de l'Accord de Paris, notamment par le risque qu'il fera peser de déforestation de l'Amazonie, poumon vert de la planète.

Pour FO, l'Organisation Internationale du Travail doit être le chef de file de la régulation sociale de la mondialisation. En ce sens, le chapitre dit de « développement durable » doit garantir des dispositions contraignantes afin que les normes internationales du travail soient respectées et garanties.

FO appelle en conséquence à ce que l'Union européenne révise sa position.

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.82.88

Paris, le 2 juillet 2019